

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II A propos du cours d'histoire constitutionnelle à l'Université Laval. — III Sa Sainteté Benoît XV et la Sainte-Enfance. — IV La Société Saint-Vincent-de-Paul et la guerre. — V Communion d'un mourant. — VI Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 19 décembre

On annonce :

Saint Thomas (mardi); Noël (1) et saint Etienne.

En certains diocèses : le *Te Deum* après la messe du dimanche suivant, ou dans la soirée. (2).

Dans le diocèse de Joliette, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 19 décembre

Messe du IVe dim. de l'Avent, **semi-double** (privilegié contre les offices de 2e cl.) 2e or. *Deus, qui*, 3e *Ecclesiae*; préf. de la Trinit.— Vêpres du dimanche.

Le samedi, 25 décembre

Fête de NOËL, **double de 1ère cl. avec Oct.**; à la messe chantée (la nuit et le jour), tous s'agenouillent pendant le v. **Et incarnatus... factus est**; préf. de Noël; à la 2e messe, mém. de sainte Anastasie; préf. de Noël; à la 3e messe, préf. de Noël; à la fin de la 3e messe évang. de l'Epiphanie. — II vêpres de Noël.

(1) D'après un décret du 1er août 1907, on peut faire célébrer 3 messes la nuit, dans toute chapelle principale de communauté où l'on conserve habituellement le saint Sacrement. Les personnes qui demeurent dans la maison (ainsi que quelques-unes du dehors que la communauté admet par privilège) y satisfont au précepte de la messe et peuvent communier à n'importe laquelle de ces messes, mais on ne doit pas tenir les portes ouvertes pour y attirer les fidèles d'une manière générale. Ce privilège est local non propre à chaque prêtre.

(2) Depuis le 1er février 1907, il est décidé que l'on doit chanter l'oraison d'action de grâce (devant le saint Sacrement exposé) immédiatement après le *Te Deum*, et non plus la réunir à celle du saint Sacrement qui doit toujours (en-dehors des processions des quarante-heures) être récitée seule.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES
Le dimanche, 26 décembre

Diocèse de Montréal. — Du 26 décembre, saint Etienne ; du 27, saint Jean ; du 29, sainte Anastasie (Lachute).

Diocèse d'Ottawa. — Du 21 décembre, saint Thomas (Lefavre) ; du 26, saint Etienne (Old Chelsea) ; du 27, saint Jean (Dawson et Thurso).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 23 décembre, sainte Victoire.

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 21 décembre, saint Thomas (Caxton) ; du 26, saint Etienne (des Grés) ; du 27, saint Jean (des Piles).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 26 décembre, saint Etienne (Bolton).

Diocèse de Nicolet. — Du 21 décembre, saint Thomas (Pierre-ville) ; du 23, sainte Victoire ; du 27, saint Jean (West Wickam).

Diocèse de Pembroke. — Du 31 décembre, sainte Mélanie (Portage-du-Fort) et de saint Sylvestre (Round Lake).

Diocèse de Joliette. — Du 21 décembre, saint Thomas ; du 31, sainte Mélanie.

Le samedi, 1 janvier

Diocèse de Montréal. — Saint-Sauveur.

J. S.

**A PROPOS
DU COURS D'HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE
A L'UNIVERSITE LAVAL**

**LETTRE DE L'HONORABLE TH.-CHASE CASGRAIN
au Vice-Recteur de l'Université Laval, à Montréal.**

Ministère des postes,
Ottawa, le 1er décembre 1915.

Mgr G. Dauth,

Vice-Recteur de l'Université Laval,

Montréal, P. Q.

Monseigneur,

Je profite du premier instant de liberté que j'aie depuis quelque temps pour vous féliciter d'avoir inauguré un cours public d'histoire du Canada.

Si j'étais encore à Montréal, je me ferais un devoir de suivre

ces con
aussi d
Tout
concern
lière.

A l'é
nées gé
eux qu
d'en co
dont les
intellect

Mais c
est non-s

Outre
vail des
elle appr
eux qui
pays, elle
per les le

Permet
ment l'eff
l'avenir.

A côté
tous, l'un
été prépar
conférenci
et tout-à-f
sonne n'a
lectuelles q
ment à tou

Vous ren
salle comb

ces conférences, à cause de leur mérite intrinsèque d'abord, et aussi de la réputation du conférencier.

Toute histoire bien faite est intéressante, mais celle qui nous concerne plus directement mérite bien une affection particulière.

A l'école, au collège, au séminaire, nous recevons des données générales, suffisantes, il est vrai, pour développer chez ceux qui ont le goût particulier de ce genre d'études le désir d'en connaître davantage, et nous avons déjà des historiens dont les oeuvres ont été couronnées par le premier tribunal intellectuel de l'univers.

Mais cela n'est pas assez. Et c'est pourquoi votre initiative est non-seulement utile, mais nécessaire.

Outre qu'elle apprendra au public à mieux apprécier le travail des nôtres qui se distinguent par leurs études historiques, elle approfondira aussi les connaissances indispensables à tous ceux qui aspirent à jouer un rôle dans la vie publique de notre pays, elle fournira surtout à la jeunesse l'occasion de développer les leçons du collège.

Permettez-moi de souhaiter que celle-ci reconnaisse amplement l'effort que vous faites pour la préparer aux devoirs de l'avenir.

A côté de notre université se trouve maintenant, ouverte à tous, l'une des belles bibliothèques de ce continent, où tout a été préparé de façon à rendre le travail agréable. Ce qu'un conférencier est forcément obligé d'omettre est d'accès facile et tout-à-fait gratuit à la bibliothèque Saint-Sulpice. Personne n'a donc plus raison de se priver des jouissances intellectuelles que notre enseignement supérieur offre si généreusement à tous.

Vous renouvelant mes vives félicitations, et vous souhaitant salle comble, j'ai l'honneur d'être, Monseigneur,

Votre tout dévoué,

TH. CHASE-CASGRAIN.

LETTRE DE MGR DAUTH, VICE-RECTEUR,
à l'honorable Th.-Chase Casgrain.

Montréal, le 5 décembre 1915.

Honorable Th. Chase-Casgrain,
Ministre des postes, Ottawa.

Monsieur le ministre,

Votre lettre si élogieuse du premier décembre honore à la fois votre esprit et votre cœur. Emanant d'un personnage aussi distingué par ses fonctions, par sa valeur professionnelle et par son caractère, elle honore aussi triplement l'institution qui l'a reçue.

Personne n'est en état de comprendre l'importance des études historiques autant que les hommes publics. Ils occupent le devant de la scène où se joue l'histoire de chaque jour. Cette situation les rend plus aptes à mesurer la grandeur des gestes accomplis par les collaborateurs de l'histoire du passé, par ceux surtout qui ont érigé, au prix de leur vie souvent, l'édifice, imposant toujours, d'une constitution politique.

Celle qui régit présentement la Fédération canadienne, personne ne peut, comme nos gouvernants, apprécier l'importance des découvertes et des études qui en révèlent ou qui en éclairent les origines, le sens et les bienfaits. Ils n'ont plus qu'à mettre en oeuvre un mécanisme pourvu de tous ses rouages. A cause des efforts pénibles qu'exige d'eux la simple surveillance de notre système, ils saisissent mieux le mérite des politiques qui, de 1760 à 1867, ont obtenu de la mère-patrie un régime aussi parfait, malgré les lacunes inhérentes à sa nature d'oeuvre humaine.

Je ne m'étonne donc pas, Monsieur le ministre, que vous en soyez ravi et que vous applaudissiez à nos tentatives d'en faire

connait
raison
cession.

Tout
et de ré
vérants
et d'une
tre, le
vous le
entre to

Cette
testable
vorable
cet empl
antérieu
ans dans
scientifiq
tés d'Eu
locale du
l'abbé Gr

te. Le suc
de huit ce
tion qu'il
Monsieur
de notre p
tion à con

Il y a lo
mouvemen
toujours ré
vers l'étud
graphie, lit
pas comme

connaître davantage l'évolution. Vous vous émerveillez avec raison devant les conquêtes obtenues depuis les jours de la cession.

Toutes ces conquêtes, opérées au milieu d'hésitations tenaces et de résistances opiniâtres, nous les devons aux efforts persévérants de quelques hommes doués d'un esprit plus clairvoyant et d'une volonté plus énergique! En vérité, Monsieur le ministre, le tableau de nos luttes constitutionnelles offre, comme vous le dites, à la génération de demain une leçon salutaire entre toutes.

Cette leçon, l'Université Laval en a toujours compris l'incontestable valeur. Elle a profité de la première circonstance favorable pour la donner à son public. Elle avait d'ailleurs pour cet emploi un maître tout désigné par ses études et ses travaux antérieurs. Professeur d'histoire canadienne pendant quinze ans dans l'un de nos collèges-séminaires, formé aux méthodes scientifiques par un stage prolongé dans les meilleurs universités d'Europe, ayant puisé aux sources mêmes de notre histoire locale durant une longue fréquentation de nos archives, M. l'abbé Groulx s'est acquis ainsi une exceptionnelle compétence. Le succès de ses deux premiers entretiens, où se pressèrent de huit cents à mille auditeurs, nous confirme dans la conviction qu'il était à la hauteur de la tâche. Votre approbation Monsieur le ministre, décernée par l'un des administrateurs de notre pays, sera, pour l'université qu'il honore, une incitation à continuer le mouvement inauguré cette année.

Il y a longtemps que la Faculté des arts songeait à lancer ce mouvement. Animée d'une ambition toute patriotique, elle a toujours rêvé de tourner de plus en plus l'esprit de ses élèves vers l'étude des choses canadiennes: histoire, institutions, géographie, littérature, langues, économie, politique. Si elle n'a pas commencé plus tôt à explorer le domaine de notre histoire,

ce n'est pas que lui fissent défaut les maîtres compétents ou les sources d'information. Sa bibliothèque abonde en ouvrages précieux, ses collèges comptent une foule de professeurs disciplinés dans les grandes institutions d'outre-Atlantique. Ces maîtres ne demanderaient pas mieux que de dépouiller eux-mêmes et d'apprendre à nos jeunes gens à dépouiller nos trésors. Mais il faudrait les attacher à l'Université. Il faudrait les y mettre à l'abri du besoin et leur assurer la liberté d'action indispensable à leurs laborieuses recherches. La pénurie financière dont elle souffre l'a jusqu'à présent privée du plaisir d'exécuter ce dessein.

Elle compte cependant sur l'avenir. Nos professionnels comprennent mieux chaque jour l'importance vitale de l'enseignement supérieur et de l'étude des problèmes canadiens. L'accroissement du revenu public facilitera peut-être bientôt à nos gouvernants les largesses dont ils ambitionnent de faire bénéficier nos laboratoires d'idées. Les uns et les autres en viendront, espérons-le, à déverser dans la caisse de ces institutions les ressources nécessaires. Alors on verra se développer, auprès des Facultés scientifiques de mieux en mieux organisées, une Faculté littéraire capable de faire honneur à l'élément français, au Canada tout entier.

En attendant cet appoint, Monsieur le ministre, l'Université considère comme un appui précieux des approbations du genre de celle que vous a inspirée votre bienveillance. Elle vous en remercie par l'entremise de son vice-recteur, mû lui-même par l'ardent désir d'accroître sans cesse, dans la région universitaire, le culte des choses de l'esprit.

G. DAUTH, p. d.,

Vice-recteur.



Enfance
signific
capitale.

Mgr I
immédia
prêtres e
1792, à F
son de l'
sante, pu
sentés, a
mélites de
le martyr
révolution
tes, qui ne
cependant
aussi des
été mis à
confessant

Mais en
trouvait à

**SA SAINTETE BENOIT XV ET LA
SAINTE-ENFANCE**

L'AUDIENCE DE Mgr DE TEIL
directeur-général de l'Œuvre de la Sainte-Enfance

Rome, le 6 novembre 1915.



QUAND je vous annonçais hier que l'audience de Mgr R. de Teil, le distingué chanoine de Notre-Dame de Paris et directeur-général de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, était fixée pour ce matin, j'ignorais encore l'acte significatif de Sa Sainteté Benoît XV à l'égard de cette oeuvre capitale.

Mgr R. de Teil était venu, en effet, à Rome, pour préparer immédiatement l'introduction de la cause des 216 évêques, prêtres et laïques, mis à mort pour la foi au mois de septembre 1792, à Paris (prison des Carmes, prison de Saint-Firmin, prison de l'Abbaye, prison de la Force). Cette cause, si intéressante, puisque la plupart des diocèses de France y sont représentés, a été préparée en quelque manière par celle des 16 carmélites de Compiègne, dont l'Eglise a reconnu solennellement le martyre. De leur béatification, il résulte, en effet, que si la révolution française a fait une multitude de victimes innocentes, qui ne sont pourtant point des martyrs, il peut se trouver cependant, parmi ces victimes, d'autres religieuses encore — et aussi des évêques, des prêtres, des simples fidèles — qui ont été mis à mort en haine de la foi et qui ont perdu la vie en la confessant...

Mais en arrivant à Rome il y a quelques jours, Mgr de Teil trouvait à la procure de Saint-Sulpice, où il est descendu, la

traduction d'une lettre que Mgr Laurenti, secrétaire de la Propagande, lui avait envoyée à Paris, au nom de Son Eminence le cardinal Gotti, préfet de cette Congrégation, et qui ne l'y avait pas atteint à temps, au siège central de l'Œuvre de la Sainte-Enfance. En voici le texte : *De la part du Saint-Père, à qui elle a été offerte pour l'Œuvre de la Sainte-Enfance, j'ai reçu la somme de 91,127 liras que je tiens à votre disposition.— Vous aurez la complaisance de me faire connaître comment et de quelle manière je dois transmettre cette somme au conseil central de l'Œuvre. — En attendant, etc. . .*

Pour Son Eminence le cardinal Gotti,

LAURENTI, secrétaire.

“Vous comprenez, me dit Mgr de Teil, que ma première pensée, en arrivant auprès du Souverain-Pontife, fut de lui exprimer ma reconnaissance en mon nom et au nom du conseil central de l'Œuvre. L'auguste concours qu'il nous donne de la sorte est infiniment précieux en ce moment de crise que traversent forcément les ressources de la Sainte-Enfance à raison de la guerre. . . ”

Le Saint-Père prévint le directeur-général de l'Œuvre de la Sainte-Enfance par un mot gracieux qui s'adressait au vice-postulateur de la cause de la Soeur Thérèse-de-l'Enfant-Jésus. Il écouta ensuite, en souriant, les remerciements de Mgr de Teil, et comme celui-ci lui exprimait son désir de ne point tenir cachée la munificence qui venait à la Sainte-Enfance par des mains si augustes : “ Je vous laisse juge vous-même, répondit le pontife, de ce qui convient davantage aux intérêts de l'Œuvre. ” Le pape laissa entendre que, du reste, cette contribution magnifique pourrait bien n'être qu'un premier versement.

Et tout de suite il interrogea Mgr de Teil sur les résultats obtenus par les zéloteurs de l'Œuvre, s'enquérant surtout si,

comme il
tes les éc
aux instru
nal Gaspa
aux card
n'a pas m
sociation
et dans to

Sa Saint
eu que l'Œ
loppement
exceptionn
âmes les pl
approuva f
chacun des
ments pont
et du 8 fév
matière son
lui exposait
avec empres
ge de ces tr
pays, le pon

En me re
rités de son
ce ne me cacl
sée ce zèle d
depuis sa fon

“J'ai pu fé
tats impressio
grâce à la Sai
pays infidèles

comme il l'espérait, la Sainte-Enfance s'introduisait dans toutes les écoles catholiques. On se souvient que, conformément aux instructions du Souverain-Pontife, Son Eminence le cardinal Gasparri avait surtout insisté sur ce point dans sa lettre aux cardinaux des Etats-Unis et du Canada: " Le Saint-Père n'a pas manqué de manifester son vif et formel désir que l'Association de la Sainte-Enfance soit établie dans toutes les écoles et dans tous les collèges des Etats-Unis et du Canada... "

Sa Sainteté Benoît XV est, en effet, profondément convaincu que l'Œuvre de la Sainte-Enfance, si nécessaire au développement des missions, constitue en même temps un moyen exceptionnellement efficace pour cultiver dans les jeunes âmes les plus belles vertus, notamment la charité et le zèle. Il approuva fort la pensée qui avait fait reproduire, en tête de chacun des numéros des *Annales*, les trois importants documents pontificaux du 7 décembre 1911, du 13 septembre 1914 et du 8 février 1915, où les directions du Saint-Siège sur la matière sont si clairement exprimées. Et comme Mgr de Teil lui exposait qu'un grand nombre d'évêques français avaient avec empressement sanctionné de leur haute autorité l'affichage de ces trois documents dans les écoles catholiques de leur pays, le pontife en manifesta une très vive satisfaction.

En me redisant obligeamment ces significatives particularités de son audience, le directeur-général de la Sainte-Enfance ne me cachait pas l'impression très douce que lui avait causée ce zèle de Sa Sainteté Benoît XV pour une oeuvre qui, depuis sa fondation, a peuplé le ciel de tant d'âmes innocentes.

" J'ai pu fournir là-dessus au Saint-Père, me dit-il, les résultats impressionnants de nos statistiques. Les petits enfants qui, grâce à la Sainte-Enfance, sont morts avec le baptême dans les pays infidèles atteignent présentement le chiffre de *vingt mil-*

re de la
son Emi-
et qui ne
vre de la
t-Père, à
nce, j'ai
osition.—
ment et
a conseil

étaire.

ère pen-
ni expri-
seil cen-
ne de la
que tra-
e à rai-

re de la
au vice-
t-Jésus.
Mgr de
nt tenir
par des
épondit
e l'Œu-
ntribu-
sement.
ésultats
tout si,

lions.—Ils auront pris au ciel, remarqua le Pape avec émotion, une belle part à la fête de la Toussaint. ”

“ Comment, demandai-je à Mgr de Teil, avez-vous pu établir ces statistiques qui ne pouvaient manquer, en effet, de réjouir le cœur du Vicaire de Jésus-Christ? ”

“ — Avec une certitude absolue, me répondit-il. Toutes les missions qui reçoivent des subsides de la Sainte-Enfance envoient régulièrement au conseil central un rapport qui dénombre les baptêmes d'enfants donnés *in extremis* durant l'année, et chacun de ces rapports est apostillé et garanti exact par les vicaires-apostoliques dont ces missions dépendent. Il a suffi d'additionner les chiffres ainsi fournis depuis la fondation de la Sainte-Enfance pour arriver au total de vingt millions. — Or, ajouta ici mon interlocuteur, entre ces baptêmes *in extremis* et les ressources de l'Œuvre la corrélation est quasi mathématique. Les pieuses chrétiennes qui, principalement, acquièrent par leur zèle charitable le droit de sauver ces petites âmes, ne demandent pas aux missionnaires un payement proprement dit. Mais si l'on veut qu'elles se consacrent tout entières à leur oeuvre, il faut cependant assurer leur subsistance. J'ai raconté dans nos *Annales* le trait d'une de ces ferventes “ baptiseuses ” chinoises, qui, se sentant alourdie par l'âge, avait exposé humblement à son évêque l'impossibilité physique où elle se trouvait de continuer ses démarches. Elle ne les abandonnerait point, expliquait-elle timidement, si on pouvait lui procurer un modeste véhicule. Je transmis cette requête à la Soeur Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, continua en souriant Mgr de Teil, et, très rapidement, des dons ont fourni la voiture avec le mulet pour la tirer, voire l'avoine pour nourrir l'animal. J'ai voulu savoir, pour le rapporter aux bienfaiteurs, le résultat surnaturel de ces générosités. En une seule

journée, la mes... Il Sainte-Enfance vous ai expliqué quelles elle volontiers, Enfance pour baptisés des nées Mais les enfants ne rent pas tout pour les recrutés, et les desservent la suite... ”

La munificence à la Sainte-Enfance nouvelle impulsionnés dans leur toutes les épreuves ressenti une Mgr de Teil, les progrès Etats-Unis, et le cardinal Gasparri dans leur charité par la l'autre monde

La Croix d

journee, la bonne vieille chinoise avait obenu cinquante baptêmes... Il faudrait bien se garder cependant de croire que la Sainte-Enfance se contente de peupler de la sorte le ciel. Je vous ai exposé naguère les oeuvres multiples d'éducation auxquelles elle apporte un concours indispensable. Je signalerai volontiers, cette fois-ci, la part décisive qu'a eue la Sainte-Enfance pour susciter la religieuse-missionnaire. Nos congrégations de femmes eussent hésité à envoyer des religieuses pour baptiser les enfants dans les maisons chinoises ou les cabanes des nègres. Ce rôle revient aux chrétiennes indigènes. Mais les enfants qu'on croyait baptiser *in extremis* ne meurent pas tous, grâce à Dieu. Il fallut donc des orphelinats pour les recueillir. Les religieuses se chargèrent des orphelinats, et les écoles, avec les autres oeuvres que les religieuses desservent présentement dans les missions, surgirent tout de suite... "

La munificence que Sa Sainteté Benoît XV vient de ménager à la Sainte-Enfance ne peut que donner à l'Œuvre une nouvelle impulsion. Les éducateurs chrétiens en seront encouragés dans leur zèle à la propager parmi leurs élèves, " dans toutes les écoles et dans tous les collèges "... Le Saint-Père a ressenti une consolation profonde en apprenant, de Mgr de Teil, les progrès rapides réalisés à cet égard au Canada et aux États-Unis, en conformité avec la lettre de Son Eminence le cardinal Gasparri. Les enfants d'Europe se sentiront stimulés dans leur charité à l'égard de leurs petits frères des pays infidèles par la pensée que ces actes de vertu soulageront dans l'autre monde les innombrables défunts de cette terrible année.

La Croix de Paris (15 novembre).

B. SIENNE.

LA SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL ET LA GUERRE

DU rapport au conseil supérieur du Canada (1914), que vient de publier la Société Saint-Vincent-de-Paul, il est intéressant d'extraire ce qui suit, pour démontrer tout le bien que cette grande société a accompli, notamment à Montréal, pendant la guerre, au cours de l'exercice 1914-1915.

“ Pendant qu'en Europe, la terrible guerre qui se poursuit depuis un an atteint 900 millions d'hommes, une crise économique, effet direct du conflit, trouble dans ses intérêts tout le reste de l'univers. Le Canada n'a pas échappé à cette crise, et, dès l'automne de 1914, particulièrement à Montréal, les autorités redoutaient la misère noire pour des milliers de personnes. Nous avons dit le développement merveilleux des *conférences* à travers tout le Canada, au cours de 1914. Mais c'est à Montréal, particulièrement, que la Société Saint-Vincent-de-Paul a pris un essor vraiment consolant. Le nombre des *conférences* qui n'était que de 46 en cette ville en 1913, atteint 75 cette année. Et le conseil central vient avec beaucoup de sagesse de multiplier les conseils particuliers qui, au nombre de 9, se partageront à l'avenir l'immense métropole.

“ Dès le 1er décembre 1914, Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, dans une circulaire à son clergé, faisait un vibrant appel à la charité des fidèles de son vaste diocèse. Dans cette admirable circulaire, Mgr Bruchési voulut bien mentionner la Société Saint-Vincent-de-Paul : “ Je compte tout particulièrement sur nos *conférences* de Saint-Vincent-de-Paul. Je les ai louées et recommandées bien des fois. C'est maintenant, surtout, que vont se révéler leur utilité sociale et leur merveilleuse puissance. Quelle belle et touchante mission

elles vont
roisses où
en fonde
réalisa d'

“ Le 8
seil cent
tous les c
nombre de
ce devant
deur Mgr
supérieur
et M. l'ab
Vincent-de
des famille
d'abord à
Sa Saintet
notre vénér
combien ell
ville épisco
une seule n
Grandeur t
ployons-là d
misères de
raitre devar
nous de l'en
car j'étais s
indigent et v

“ Sous l'in
archevêque, l
courageusem
de quatre mil
tinrent des f
liers d'étrang

elles vont remplir. ” Sa Grandeur ajoutait : “ Dans les paroisses où il n'existe pas encore de *conférence*, je veux que l'on en fonde une sans retard... ” Ce vœu du zélé pasteur se réalisa d'une façon merveilleuse.

“ Le 8 décembre, jour de l'Immaculée-Conception, le conseil central de Montréal convoquait au Monument National tous les conseils et les *conférences* de la vaste cité. Un grand nombre de citoyens s'étaient joints aux confrères. Aussi, est-ce devant une foule de quinze cents personnes que Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, le président du conseil supérieur du Canada, spécialement invité pour la circonstance, et M. l'abbé Maurice, aumônier-général de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Montréal, adressèrent la parole en faveur des familles pauvres et des sans-travail. Mgr Bruchési lut d'abord à l'assemblée, debout et recueillie, la belle lettre que Sa Sainteté Benoît XV avait adressée au mois d'octobre à notre vénéré président-général, à Paris. Puis, Sa Grandeur dit combien elle désirait voir les *conférences* se multiplier dans sa ville épiscopale, afin qu'il ne restât au cours de l'hiver pas une seule misère sans secours au sein de la grande ville. Sa Grandeur termina par ces paroles : “ La vie est courte. Employons-là de notre mieux à sécher les larmes et à consoler les misères de nos frères. Le jour viendra où nous irons comparaître devant le juge suprême. Quelle joie se sera alors pour nous de l'entendre nous dire : “ Venez les bénis de mon Père, car j'étais sans pain et vous m'avez donné à manger, j'étais indigent et vous m'avez visité. ”

“ Sous l'influence des paroles vraiment apostoliques de leur archevêque, les anciennes et les nouvelles *conférences* se mirent courageusement à l'oeuvre, visitèrent et secoururent au-delà de quatre mille familles au cours de l'hiver et ouvrirent et soutinrent des fourneaux économiques où des milliers et des milliers d'étrangers sans travail allèrent, une fois le jour, man-

AUL

da (1914),
Vincent-de-
suis, pour
accompli,
s de l'exer-

se poursuit
se économi-
étés tout le
te crise, et,
l, les auto-
de person-
des *confé-*
Mais c'est
Vincent-de-
re des *con-*
, atteint 75
oup de sa-
nombre de

Bruchési,
clergé, fai-
vaste dio-
ési voulut
' Je comp-
it-Vincent-
fois. C'est
sociale et
te mission

ger de la soupe et du pain. Du 1er décembre 1914 au 1er juin 1915, les *conférences* de Montréal dépensèrent en secours la somme de \$105,784.56 sur un total de recettes de \$113,836.73. Ce chiffre démontre éloquemment le zèle de nos confrères de la métropole.

“ Nous devons dire à la louange du bureau des commissaires de la cité de Montréal, que la municipalité, sur la demande que lui en avait faite Mgr Bruchési, accorda la somme de \$56,700.00 à la Société Saint-Vincent-de-Paul pour être distribués aux familles pauvres visitées par les *conférences*. Le bureau des commissaires s'en rapporta au conseil central pour l'emploi des deniers ainsi accordés et se reposa absolument du soin de tous les pauvres de la ville sur la société. C'est un fait inouï dans les annales des *conférences*.

“ Le conseil central de Montréal, les conseils particuliers et les *conférences* de son ressort ont droit aux louanges du conseil supérieur, qui ne saurait aussi dire trop haut sa reconnaissance à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal pour la confiance qu'il accorde aux *conférences* de son diocèse et l'appui efficace qu'il sait leur donner en temps opportun.

“ A Québec, aux Trois-Rivières, à Ottawa, à Toronto et à Vancouver, les *conférences* sûrent renrencontrer tous les besoins en redoublant de zèle et d'activité.

“ Québec augmenta son effectif de trois *conférences* nouvelles et les anciennes recrutèrent de nouveaux membres actifs. 579 familles furent visitées en 1914 dans Québec et Lévis, au lieu de 488 en 1913. Les secours furent doublés et les confrères s'appliquèrent à trouver du travail aux pères de famille sans occupation.

“ Trois-Rivières, grâce à une cinquième *conférence* fondée en 1914 et au zèle des anciennes, triompha facilement de la misère.

“ Sous la direction des deux conseils particuliers de l'en-

droit, les
rempli nob
trict qui le
“ A Tor
celle de Mo
fait fortem
cette ville,
communiqu
vité dans la
sident du c
occurrence,
ces et ceux
du aux bes
jetant un co
tate que le
Saint-Vince
contre 1,131
“ Les con
ont rivalisé a
“ C'est av
Paul du Ca
sur les nation
rie et l'injus
canadiens qu
civilisation e
est sans trava
monde depuis
cent-de-Paul
de l'avoir acc
celle de la ci
triomphe défi
mères-patries

droit, les dix-neuf *conférences* d'Ottawa et des environs ont rempli noblement leurs devoirs envers les pauvres dans le district qui leur est confié.

“ A Toronto, immense cité presque aussi populeuse que celle de Montréal, le contre-coup économique de la guerre s'est fait fortement sentir. Mais nos confrères des deux conseils de cette ville, le conseil central et le conseil particulier, surent communiquer leur ardeur aux dix-neuf *conférences* en activité dans la capitale ontarienne, et dans son rapport, M. le président du conseil particulier a pu déclarer: "... En une telle occurrence, je suis heureux de pouvoir dire que les *conférences* et ceux qui leur viennent en aide ont parfaitement répondu aux besoins extraordinaires qui se sont présentés. ” En jetant un coup d'oeil sur les rapports des *conférences*, on constate que le nombre des personnes secourues par la Société Saint-Vincent-de-Paul à Toronto, en 1914, s'élève à 2,906 contre 1,131 en 1913.

“ Les *conférences* de Halifax et de Vancouver, également, ont rivalisé avec celles des autres villes.

“ C'est avec bonheur que les *conférences* Saint-Vincent-de-Paul du Canada ont accepté leur part du fardeau qui pèse sur les nations alliées actuellement en guerre contre la barbarie et l'injustice. En aidant les familles des vaillants soldats canadiens qui combattent en France et en Belgique pour la civilisation et la liberté, en soutenant les foyers dont le chef est sans travail à cause de la crise économique qui sévit par le monde depuis l'ouverture de la guerre, la Société Saint-Vincent-de-Paul n'a fait que son devoir. Mais elle est heureuse de l'avoir accompli pour le soutien de la plus noble des causes, celle de la civilisation chrétienne, et aussi dans l'espoir du triomphe définitif de la France et de l'Angleterre, les deux mères-patries du Canada. ”

COMMUNION D'UN MOURANT

En prenant mon tour de veille, je fis le tour de la salle afin de voir quels étaient les malades dont l'état exigeait une surveillance plus attentive et de donner à chacun ce dont il pouvait avoir besoin. Je remarquai le numéro 29 qui souffrait énormément. Je prévins aussitôt l'infirmière, qui reconnut des symptômes de tétanos et décida que l'on attendrait au matin pour changer le malade de salle.

Le mal s'aggravait rapidement. Impossible de quitter le malade un instant. Sentant qu'il allait mourir, il voulait que je prie avec lui. Je lui dis de se remettre entre les mains du bon Dieu, de lui offrir toutes ses souffrances qui sont si méritoires pour le ciel. — Oh ! oui, me dit-il avec ferveur. Le voyant si mal, je lui demandai s'il ne désirait pas voir M. l'abbé. — Oh ! si, et le plus vite possible.

L'infirmier partit chercher M. l'abbé, qui arriva presque aussitôt et confessa le malade. Il avait apporté avec lui la sainte Eucharistie, que le malade désirait beaucoup recevoir. Mais comme les souffrances l'avaient contracté et raidi, ses dents étaient tellement serrées les unes contre les autres qu'elles rendaient la communion impossible. Après de longs efforts cependant, il parvint à ouvrir suffisamment la bouche pour que M. l'abbé pût enfin y glisser la sainte hostie. Peu après, ce pauvre enfant, poussant un soupir de contentement, nous dit : — Je l'ai avalée, je suis heureux.

Le reste de la nuit se passa en action de grâces, et le cher blessé mourut à 6.30 heures du matin.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	20 décembre.	— Notre-Dame-de-Liesse.
Mercredi,	22	— Noviciat des Frères de la Charité.
Vendredi,	24	— Noviciat des Frères des Ecoles
Dimanche,	26	— Sourds-Muets. [Chrésiennes.